niortagglo
Agglomération du Niortais

NIORT AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DES PROFESSIONNELS RÉDUCTION ET VALORISATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Tribio Nouvelle-Aquitaine

LE TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

POURQUOI LE FAIRE ?

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore et les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement 25 fois supérieur à celui du CO^2. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !

> *Pour que chacun contribue à la cause commune qu'est la transition écologique*

> *Pour un juste retour au sol de la matière organique*

> *Pour une réduction des gaz à effet de serre liés à l'enfouissement des ordures ménagères*

> *Pour répondre à l'obligation de tri* à la source des biodéchets

Les biodéchets

Déchets verts + Déchets alimentaires

Focus sur les déchets alimentaires

30 % des déchets ménagers

83 kg par Français et par an

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets alimentaires représentent env. 140 g / repas dans la restauration traditionnelle (ratio ADEME)

Au 1er janvier 2024, la loi change :

« Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets est généralisé à l'ensemble des acteurs professionnels sans seuil minimum.
Toutes les entreprises ont l'obligation de séparer les biodéchets des autres déchets. Pour en assurer la collecte, le traitement et la valorisation, vous êtes invités à vous rapprocher de vos prestataires habituels de gestion des déchets ou d'un prestataire spécialisé dans la collecte des biodéchets. »

Code de l'environnement, Prévention et gestion des déchets - Articles L541-1 à L542-14

POUR DÉMARRER, COMMENT S'Y PRENDRE ?

Je contacte les chargés de mission Environnement des chambres consulaires qui peuvent m'accompagner pour :

- Effectuer un bilan de ma production de déchets
- Réduire les pertes de matières et donc les coûts
- Limiter mes impacts environnementaux
- Sensibiliser et engager mes salariés autour d'un projet commun
- Percevoir des aides : financement, formation
- Obtenir une image d'entreprise éco-responsable auprès de mes clients, prospects et partenaires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

Fabien LE PUIL
Chargé de développement transition écologique
Pôle service aux entreprises et aux territoires / Direction territoriale Deux-Sèvres / 22 rue des Herbillaux, Niort
fabien.le-puil@cma-nouvelleaquitaine.fr
07 85 60 12 78

CCI DEUX-SEVRES

Christophe BOHMERT
Conseiller entreprise du tourisme
20 avenue Léo Lagrange, Niort
c.bohmert@cci79.com
05 49 28 79 79
06 26 91 39 78

niortagglo
Agglomération du Niortais

Direction PREVALEC (Prévention, valorisation et économie circulaire)
140 rue des Equarts, Niort
Contact : Edith Josse
service.dechet@agglo-niort.fr
0 800 33 54 68

Niort Agglo peut vous accompagner pour :

- La mise en place de la collecte des biodéchets dans les rues concernées par une collecte des biodéchets des particuliers
- Un rappel des consignes auprès du personnel concerné
- L'étude de faisabilité et l'accompagnement jusqu'à autonomie en cas de projet de compostage in situ
- La fourniture de gros composteurs (max. 3) ou une aide financière jusqu'à 2000 € (plafonnée à 30 % du montant et limitée à 5 aides par an)
- La prise en charge d'une formation qualifiante (Référent de site 1 jour)

RÉDUIRE MES DÉCHETS
UNE PRIORITÉ ET DES SOLUTIONS

Je limite mes excédents de production

La CCI vous aide à travailler sur le gaspillage alimentaire avec le livret de bonnes pratiques « Mon resto engagé »

Je cuisine de nouveaux plats avec mes épluchures et/ou invendu

Avec l'Union des métiers des industries de l'hôtellerie et la Chambre des métiers et de l'artisanat, vous pouvez bénéficier de cours de cuisine, de recettes,...

Je propose mes invendus à des prix préférentiels

- via les applis anti-gaspi
  www.toogoodtogo.com
  www.wearephenix.com
- à ma clientèle via les réseaux sociaux

Je propose à mes clients le Gourmet Bag

Depuis le 1er juillet 2021, les restaurants et débits de boissons à consommer sur place sont tenus de fournir à leurs clients qui en font la demande des contenants réutilisables ou recyclables pour qu'ils puissent emporter le reste de leur repas. Cette pratique, plus connue sous le nom de «doggy bag», entre dans le cadre du Code de la consommation.

Je donne mes invendus à des associations

Plusieurs associations proposent de récupérer vos invendus pour en faire profiter à leur réseau de bénéficiaires.

- Le Cabas solidaire
  52 rue Sainte-Catherine
  05 16 18 23 26
- Les Restos du cœur
  12 rue des Herbillaux
  05 49 33 21 00
- Le Secours populaire
  18 rue Jean Gabriel Domer
  05 49 79 23 15
- Société de Saint-Vincent -de-Paul
  72, rue de Clou-Bouchet
  06 65 49 55 34

Je valorise mes sous-produits pour l'alimentation animale

Don à la Fédération de chasse des Deux-Sèvres : pour l'antenne en Deux-Sèvres,
cocher.denis@gmail.com

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets **sont composés des déchets alimentaires : déchets de table, ratés de production, invendus qui ne peuvent plus être commercialisés, etc... et des déchets verts de parc et jardin.**

NB : les huiles alimentaires usagées (HAU) sont collectées et traitées séparément.

GÉRER MES BIODÉCHETS
LES BONNES QUESTIONS À SE POSER

ETAPE 1

J'estime ma production hebdomadaire de biodéchets (pesée, ratio au nombre de couverts, estimation du volume jeté...)

ETAPE 2

Au regard de ma production de biodéchets :

JE PRATIQUE LE **COMPOSTAGE SUR PLACE**

> **JE CONTACTE NIORT AGGLO** pour bénéficier de son accompagnement *(page 5)*

> **JE SOUHAITE COMPLÉTER MON EXPERTISE** et fais appel au CPIE Gâtine Poitevine (Réseau compost citoyen) (Tél. 05 49 69 01 44)

> **J'OPTE POUR L'ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT** (ex : Red Organic) et réduis le volume de mes biodéchets. Je confie ensuite le résidu à **un prestataire spécialisé.**

JE FAIS APPEL À DES PRESTATAIRES AGRÉÉS POUR **LA COLLECTE DE MES BIODÉCHETS**

REFOOD Benêt (85)
Tél. 02 51 87 38 74 / 06 78 48 58 29
alexandre.brajeul@saria.fr

BRANGEON Mauges-sur-Loire (49) Tél. 02 41 72 11 55

VEOLIA Nanterre (92)
Tél. 06 12 17 13 07
alexandre.alvarez@veolia.com

ECOVALIM * Vourles (69)
Tél. 06 25 79 10 37
christophe.dumont@cvegroup.com

ORGANIX (SUEZ)
Tél. 09 70 14 28 85

RED ORGANIC *
Tél. 06 48 37 83 57
contact@redorganic.fr

LES ALCHIMISTES
Tél. 01 84 21 47 89
contact@alchimistes.co

GUYOT ENVIRONNEMENT
guyotenvironnement.com
Tél. 02 98 80 95 50

LE COMPOSTEUR NIORTAIS
Collecte locale de biodéchets
Tél. 06 45 69 25 82
lecomposteur79@gmail.com

GROUPE ROUVREAU
07 50 56 01 17
lrouvreau@groupe-rouvreau.fr

COMPOST AND CO
07 82 84 55 66
contact@compostandco.com

Bénéficiez jusqu'à
- 15 %
sur votre contrat
avec le code
Office de commerce Niort Agglo

Service communication communautaire - Niort Agglo - 01/24